



Nos conseils pour bien équiper l'intérieur d'un E.R.P.*

1 BANDES OU CLOUS D'ÉVEIL DE VIGILANCE (B.E.V.)

La dalle podotactile ou bande d'éveil de vigilance est placée pour avertir les personnes non-voyantes ou malvoyantes d'un risque. En haut d'un escalier, les bandes B.E.V. doivent être posées à 50 cm de la première marche ; ce qui correspond au pas de freinage. La largeur minimale d'un escalier dans un E.R.P.* est de 1,20 m. Concernant les clous, il est recommandé d'utiliser une matière adaptée au trafic de la zone. Sa couleur doit être contrastée avec le sol.

2 BANDES D'AIDE A L'ORIENTATION (B.A.O.)

La bande d'aide à l'orientation doit être visuellement contrastée par rapport au sol pour faciliter le guidage des personnes malvoyantes et comporter un repère continu tactile sur sa longueur pour permettre le guidage à l'aide d'une canne.

3 REPERAGE DES MARCHES ET DES CONTREMARCHES

Lorsque l'on est au pied d'un escalier, la première et la dernière marche d'un escalier doivent être visuellement contrastées. La hauteur minimale du contraste doit être de 10 cm. Ce dispositif permet aussi une meilleure estimation de la hauteur de l'escalier.

4 NEZ DE MARCHÉ

Le nez de marche doit être non-glissant et contrasté par rapport à la marche. Le débord du nez de marche ne doit pas dépasser 10 mm. En aucun cas il ne doit créer un obstacle.

5 SIGNALÉTIQUE BRAILLE

Pour mettre au norme un E.R.P.*, la signalétique doit être claire et très visible notamment concernant les issues de secours.

6 REPERAGE DES SURFACES VITRÉES

Le repérage des surfaces vitrées doit être contrasté et positionné respectivement à 1,10 m et 1,60 m de hauteur sur la partie vitrée. Les bandes doivent être de largeur de 5 cm minimum.

Nos conseils pour bien équiper l'extérieur d'un E.R.P.*

1 BANDES D'ÉVEIL DE VIGILANCE (B.E.V.)

La dalle podotactile ou bande d'éveil de vigilance est placée pour avertir les personnes non-voyantes ou malvoyantes d'un risque (rue ou route, bordure de quai, etc...). Laisser un espace de 50 cm entre l'obstacle à signaler et la fin de la dalle podotactile.

2 BANDES D'AIDE A L'ORIENTATION (B.A.O.)

La bande d'aide à l'orientation doit être visuellement contrastée par rapport au sol pour faciliter le guidage des personnes malvoyantes et comporter un repère continu tactile sur sa longueur pour permettre le guidage à l'aide d'une canne.

7 POTELETS DE BALISAGE

La hauteur préconisée pour les potelets est de 1,10 m minimum. Des contrastes visuels de 10 cm sont fortement recommandés notamment sur la partie haute du potelet.

Une gamme de produits pour l'accessibilité.

Des produits conformes aux normes.

BANDES OU CLOUS D'ÉVEIL DE VIGILANCE (B.E.V.) ①



Les clous B.E.V. et les pastilles auto-adhésives B.E.V. sont proposés en 11 coloris. Les clous sont disponibles en inox, acier zingué ou en laiton. La bande B.E.V. est disponible en 4 formats et 11 coloris. Elle peut être auto-adhésive pour un usage intérieur ou à coller pour l'extérieur.

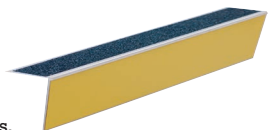
BANDES D'AIDE A L'ORIENTATION (B.A.O.) ②

La bande B.A.O. existe en 3 ou 4 nervures, auto-adhésive ou à coller. 11 coloris sont proposés. Une version spécifique voirie est disponible.



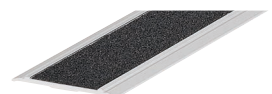
REPERAGE DES MARCHES ET DES CONTREMARCHES ③

Le repérage des marches et contremarches est disponible en plusieurs longueurs avec un choix de 4 couleurs pour l'antidérapant et 5 pour le repérage de la contremarche. Pour le repérage des contremarches seules, des plaques ou rouleaux adhésifs sont proposés.



NEZ DE MARCHE ④

Plusieurs modèles de nez de marche sont disponibles (avec antidérapant, plats ou avec un bord sifflet et avec des profondeurs différentes).

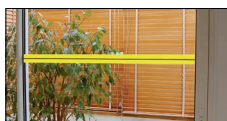


SIGNALETIQUE BRAILLE ⑤



La signalétique braille, permet de signaler visuellement et tactilement les accès grâce à son inscription en braille. 14 modèles sont proposés. Auto-adhésive, elle se fixe très rapidement.

REPERAGE DES SURFACES VITREES ⑥



Autoadhésif, le repérage de surface vitrée est disponible en 6 couleurs, avec motif ou sans motifs. Une version photoluminescente est également proposée.

POTELETS DE BALISAGE ⑦

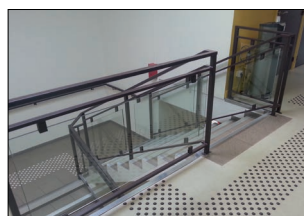


Le potelet de balisage, teint dans la masse, est proposé en 3 couleurs (gris, marron, noir). La bande réfléchissante peut être rouge, blanche ou jaune.

WACCESS®

Une gamme de produits pour l'accessibilité.

Des produits conformes aux normes.



ACCESSIBILITÉ

Comment bien équiper

son établissement ?



La loi du 11 février 2005 a pour objectif de développer l'accessibilité de «tous à tous».

Elle doit permettre l'accessibilité de tous (quel que soit le type de handicap) à tout (quel que soit le bâtiment ou le lieu). Elle concerne notamment tous les Établissements Recevant du Public (E.R.P.).

WATTELEZ conçoit, développe et produit dans son usine de Poissy, la gamme de produits WACCESS® destinée à rendre les bâtiments accessibles et conformes à cette loi.

Fabriqué en France  

WATTELEZ
l'élastomère industriel
WWW.WATTELEZ.COM

Technoparc • 25, rue Charles-Edouard Jeanneret
78300 Poissy • France • Tél. +33 (0)1 30 74 02 07

J.P. GAUTIER ASSOCIÉS

WATTELEZ
l'élastomère industriel
WWW.WATTELEZ.COM